Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 7

Rubrik: FSSA

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les petites mouches à miel ont une grande utilité

Communiqué de presse de la FSSA, 25 avril 2000

L'apiculteur a des abeilles pour le plaisir et surtout pour récolter du miel. Il ne fait pas des chiffres d'affaire exorbitants comme le montrent les résultats des comptabilités des amis suisses allemands et romanches des abeilles (VDRB). Les abeilles sont en premier lieu utilisées pour polliniser les cultures et les plantes sauvages, et sont donc au service de la nature et du paysage.

Selon les bouclements comptables des amis des abeilles, une ruche a rapporté en 1998 9,5 kg de miel en moyenne. Le kilo de miel étant à Fr. 20.–, cela représente un rendement de 200 francs par ruche. Mais ce gain ne vient pas sans rien faire. Le travail de l'apiculteur dure en moyenne 8.6 heures par ruche. Les coûts du matériel s'élèvent à 150 francs. L'apiculteur gagne donc environ 5 francs par heure, ou Fr. 5.60 par kg de miel.

Les chiffres établis par les VDRB montrent que les coûts liés au travail s'élèvent à Fr. 45.–, ce qui est beaucoup plus haut que les coûts pour la nourriture (21 francs). L'apiculteur ne devient par riche grâce à son hobby qui lui coûte plutôt beaucoup d'argent. La valeur moyenne à l'inventaire d'une ruche est de Fr. 600.–. Les apiculteurs suisses mettent beaucoup de travail et d'argent dans leur passion.

L'apiculture assure, grâce aux abeilles travailleuses, non seulement la pollinisation, et donc un rendement en fruits et baies, mais aussi la formation de semences des plantes sauvages. Elles contribuent donc gratuitement au maintien du paysage, sans que l'apiculture soit rémunérée pour ces effets externes. La station fédérale de Liebefeld (FAM) a estimé le rendement de la pollinisation des abeilles à 300 mio de francs. Selon une estimation officielle, le rendement pollinisateur d'une ruche s'élève à Fr. 1150.–. L'apiculteur suisse, avec ses 12 ruches en moyenne, donne donc un bonus de 14 000 francs par année à la nature.

Comme remerciement pour son engagement et parce que les apiculteurs sont localement menacés de disparition, quelques communes dans le Mittelland paient une prime de pollinisation de 10 à 20 francs par ruche. La Confédération ne connaît cependant pas encore jusqu'à présent des paiements directs écologiques pour l'apiculture comme c'est déjà le cas pour les hautes-tiges ou les animaux de rente estivés. La politique agricole de l'UE soutient par contre les apiculteurs avec des crédits et des contributions pour l'analyse du miel, la lutte contre les épidémies ou une aide à l'investissement, qui est doublée par chaque état membre. Les estimations officielles suisses ont maintenant démontré les effets externes apportés par les abeilles. Unies, les abeilles sont capables de faire de grandes choses.